

Intitulé de l'UE	Communications professionnelles
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Laurence REMACLE	60	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais des affaires 2	30h	Laurence REMACLE
Néerlandais des affaires 2	30h	Gladys HARDY Florence NEIRYNCK

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Anglais des affaires 2 : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux
Néerlandais des affaires 2 : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Anglais des affaires 2 : Français, Anglais
Néerlandais des affaires 2 : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Maîtriser les notions grammaticales et le vocabulaire professionnel abordés en DCB

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences ◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte quotidien
- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte professionnel
- Etre capable de comprendre des textes généraux et à caractère social, juridique ou économique

Contenu de l'AA Anglais des affaires 2

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue anglaise. Application de la théorie grammaticale dans les productions écrites et orales.

Exercices de compréhension écrite et orale (anglais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Savoir expliquer du vocabulaire en langue cible, reformuler, savoir répondre à des questions portant sur des messages écrits ou oraux, etc.

Exercices de production écrite et orale (anglais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Formuler correctement des messages, structurer correctement une phrase, utilisation adéquate du vocabulaire lié au monde de l'entreprise, traductions, etc.

Contenu de l'AA Néerlandais des affaires 2

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue néerlandaise. Application de la théorie grammaticale dans les productions écrites et orales.

Exercices de compréhension écrite et orale (néerlandais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Savoir expliquer du vocabulaire en langue cible, reformuler, savoir répondre à des questions portant sur des messages écrits ou oraux, etc.

Exercices de production écrite et orale (néerlandais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Formuler correctement des messages, structurer correctement une phrase, utilisation adéquate du vocabulaire lié au monde de l'entreprise, traductions, etc.

Méthodes d'enseignement

Anglais des affaires 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

Néerlandais des affaires 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

Supports

Anglais des affaires 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Néerlandais des affaires 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais des affaires 2

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais des affaires 2

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Anglais des affaires 2 : 50% Néerlandais des affaires 2 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Anglais des affaires 2 : Français, Anglais Néerlandais des affaires 2 : Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation de l'AA Anglais des affaires 2 :	
<p>Examen de janvier en session Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25% Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15% Examen de juin en session Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25% Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%</p> <p>L'examen écrit ET l'examen oral doivent obligatoirement être présentés faute de quoi une note de "0" sera attribuée pour l'AA.</p> <p>Evaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, participation et présentations en classe, devoirs,...</p> <p>Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20</p> <p>En cas d'évolution négative de la situation sanitaire et donc de reconfinement, les examens seront adaptés à une évaluation en ligne (Ecrit et/ou QCM de grammaire et vocabulaire via Moodle et oral via Teams).</p>	
Méthode d'évaluation de l'AA Néerlandais des affaires 2 :	
<p>Examen de janvier en session Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25% Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15% Examen de juin en session Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25% Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%</p> <p>L'examen écrit ET l'examen oral doivent obligatoirement être présentés faute de quoi une note de "0" sera attribuée pour l'AA.</p> <p>Evaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, participation et présentations en classe, devoirs,...</p> <p>Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20.</p> <p>En cas d'évolution négative de la situation sanitaire et donc de reconfinement, les examens seront adaptés à une évaluation en ligne (Ecrit et/ou QCM de grammaire et vocabulaire via Moodle et oral via Teams).</p>	

Année académique : **2022 - 2023**